de Lille, chevalier de la Légion d'honneur, organisateur de la Société ; services exceptionnels rendus à la Société.

Prix de la Société : Médailles d'or. — Fiequet Antoine, pilote à Dunkerque ; secours portés à des naufragés en 1881 à diverses reprises.

Médailles de vermeil. — Jean Chirlaux, sous-trésorier à Ronbaix; services importants rendus à la société.

Henri Dufrêne, garde canal à Armentières ; dévouement à la société.

Médailles d'argent. — Alphonse Fonion, négociant à St-Pierre-les-Calais; nombreux actes de courage, notamment les 14 et 25 juillet 1882.

Alphonse Hivin, gréeur à Dunkerque ; divers sauvetages, notamment le 14 mars 1882.

Emile-Alfred Recs, marin à Dunkerque; divers sauvetages, notamment le 28 mars 1882.

Henri Versaelle, pilote à Dunkerque; coopération à divers sauvetages, notamment le 12 avril 1881.

Martin Lebel, ancien maître canonnier de marine ; divers actes de dévouement, notamment en avril 1881.

Médailles de bronze.— Emile Hostelns, pilote à Dunkerque ; actes de dévouement opérés en 1881 et 1882.

Jean-Louis Ledet, garde maritime à Wissant; sauvetages opérés en 1882, notamment le 10 février, en sauvant le seul survivant de l'équipage du navire *Cérès*.

Jules Eugène Legrand, mécanicien à Dunkerque ; coopération à divers sauvetages, notamment en 1881.

Charles-Louis Cokelaer, sergent-major aux sapeurs-pompiers d'Estaires ; dévouement dans les incendies et en arrêtant des chevaux emportés.

Jules Monchaux, entrepreneur à Valenciennes; arrêt d'un cheval emporté, le 29 avril 1883.

Victor Lefer, écinsier à Merville ; sauvetage de personnes en danger de se noyer et dévouement dans les incendies.

Victor Caron, débitant à Valenciennes; divers actes de dévouement et de courage.

Mentions honorables. — Léon Breuille, entrepreneur de transports à Rosendaël; dévouement dans diverses circonstances, notamment en 1882.

Alfred Brunet, marin à Gravelines; sauvetage d'un enfant tombé à la mer.

Citations. — Nos citations, Messieurs, sont des témoignages de satisfaction que la Société décerne à ceux de ses membres dont les actes de courage et de dévouement ont attiré son attention. Ce sont des mentions honorables données à des gens de cœur que nous sommes fiers de compter parmi les Sauveteurs du Nord :

Dechesne, Louis Etienne, marin à Dunkerque. — Pollet, Jean-François, marin à Gravelines. — Broyant, receveur des droits de voirie à Lille. — Desrumaux, Adolphe, caporal aux sapeurs-pompiers de Lille. — Delcroix, Joseph, négociant à Ronbaix.

M. le président adresse à ces nominations celle de M. Dnzautoir, qui s'était oubliée dans sa longue nomenclature et lui remet une médaille d'or pour de récents sauvetages.

Le soir, à six heures, a eu lieu à l'Hôtel des sapeurs-pompiers un banquet de 300 couverts.

M. Lebon a porté un toast au Président de la République, au Préfet du Nord, à M. le Maire.

M. de Pranenf remercie en quelques paroles fort aimables pour M. le Préfet empêché; il boit à la prospérité des Sauveteurs du Nord, après quelques autres toasts.

M. Deparise déclame un poème de circonstance : *Le Sauveteur*.

FAUX. — Les nommés Henri Vandaele et Emile Macquet, sortis tout récemment de la maison d'arrêt, viennent d'être arrêtés et écroués de nouveau pour faux, de complicité avec la femme Vandaele, née Macquet, déjà détenue.

INFANTICIDE. — Hier, à 6 heures du matin, on a retiré de la fosse d'risance du cabaret Bonrbotte, 1, rue des Trois-Couronnes, un enfant nouveau-né, du sexe masculin, qui paraissait avoir séjourné une quinzaine de jours.

Le cadavre a été transporté à la Morgue.

La justice informe.

LE PICK-POCKET arrêté mercredi dernier pour vol et qui avait déclaré se nommer Moresco, Jacob, originaire de La Haye, n'est autre qu'un nommé Fatras Hermand, âgé de 30 ans, né à Bruxelles (Belgique), de parents français.

Fairas est un voleur de profession qui a été condamné plusieurs fois déjà en France et en Belgique.

Peu de jours avant son arrivée à Lille, il venait de sortir des prisons de Gand, où il avait purgé une condamnation de six ans de prison pour vol.

UN EMPLOYÉ DE COMMERCE, D. A., a été arrêté en vertu d'un mandat de M. du Liscoët, juge d'instruction, pour faux en écritures privées.

LE CANAL DES STATIONS. — Hier à midi le jeune Henri Quennesson, âgé de sept ans, jouait avec quelques-uns de ses petits camarades sur le bord du canal des Stations. Un faux mouvement lui fit perdre l'équilibre et il tomba dans l'eau.

Heureusement M. Victor Pinnot, passait en ce moment se jeta résolument dans le canal et parvint à retirer l'enfant sain et sauf.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE.— Lille, 30 mai. — *Thermomètre.*— Température à 2 h. + 20° 0/10 — *Baromètre* : 775. (Entre beau temps et beau fixe.) Hausse 2 mm. — *Etat de l'atmosphère* : Temps frais, ciel couvert. — *Vent* : Sud-Ouest.

CONCOURS HIPPIQUE

3e journée

Courses au trot monté

6 prix, 2,025 francs

Première catégorie. — Poulains entiers, hongres et pouliches nés en 1880, dans la circonscription du concours.

Distance, 1200 mètres en une épreuve.— Poids, 65 kilog.

Courses d'ensemble

Premier prix, *Cedron*, cheval alezan brûlé, au duc de Vicence, 2 minutes 31 secondes.

2e Prix, *Caoutchouc* cheval entier-bai, à M. L. Bouinois, 2 minutes 45.

3e Prix, *Clairette* jument alezan, à M. Debucq, 2 m. 48.

4e Prix, *Clairon* cheval entier bai brun, à M. Dambricourt-Legrand, 2 m. 48 1/4.

5e Prix, *Carabine* jument bai brun, à M. Dambricourt-Legrand, 2 m. 57.

6e Prix, *Margardo* jument-bai, à M. A. Malresse, 2 m. 59 1/2.

Courses au galop

3 prix : 750 francs

Distance 2 tours — 800 mètres — 12 obstacles

Première catégorie. — Deuxième section. — Chevaux de cavalerie légère.

Poids, chevaux de 4 ans, 65 kilog. Chevaux de 5 ans et au-dessus, 70 kilog.

Rappel de 1er prix : *Flèche*, jument bai marron à M. le capitaine Levillain du 19e chasseurs.

1er prix, *Elvire*, jument alezan foncé, à M. Lefebvre, montée par le capitaine Levillain.

2e prix, *Hure*, jument alezan cuivre, à M. Borjean, sous-lieutenant au 19e chasseurs.

3e prix, *Edifice*, cheval bai à M. le capitaine Levillain.

1er lot, *Dexmude*, jument alezan foncé, à M. le Marion, lieutenant au 19e chasseurs.

2e lot, *Clotilde*, jument alezan foncé, à M. Brégi.

3e lot, *Briseis*, jument bai brun, à M. de Porcaro.

5e catégorie. — Habits rouges. — Chevaux de tout âge et de toutes nationalités montés par des gentlemen portant l'habit rouge.

3 prix 750 francs.

1er prix, *Bataclan*, cheval bai brun, à M. Paul de Pas.

2e prix, *Mi-carême*, jument bai à M. Henry d'Herpel.

3e prix, *Cupidon*, cheval bai clair, à M. Fontaine.

WILLIAM.

COUR D'ASSISES DU NORD

Audience du 29 mai.

AFFAIRE TIÉDEMANN

L'accusé est le nommé Ernest Tiédemann, gérant de la société Tiedemann fils et Cie, à Lille.

Ladite société avait été formée, vers la fin de 1881, en commandite, au capital de 500,000 francs. Elle avait pour objet toutes les opérations de bourse et de change faites pour le compte des tiers et tout ce qui se rattache à ce genre d'opération.

Le conseil d'administration, créé par les statuts, devait chaque année présenter à l'assemblée générale son rapport sur les affaires sociales. La société commencera à fonctionner au mois de janvier 1882.

A partir de juillet, les membres du conseil de surveillance s'aperçurent que des crédits importants avaient été ouverts par le gérant au profit d'un sieur Jassoy de Neuville, banquier à Francfort, et d'un sieur Laudauer.

Ils firent remarquer à Tiédemann qu'ils ne pouvaient consentir à un semblable découvert, mais il leur répondit que Jassoy avait une situation considérable à Francfort, et que, sous peine de perdre sa clientèle, il ne pouvait hâter les remboursements à l'avance assurés.

Pour activer de tromper les membres du conseil de surveillance, Tiédemann leur produisait des télégrammes de Francfort et, à la veille de leur contrôle, il établissait des correspondances simulant des envois d'argent à des agents de change de Paris.

Cependant la situation s'aggravait chaque mois : les commissaires devinrent plus pressants, et, un jour, la femme de Tiédemann fit à l'un d'eux l'aveu que Tiédemann avait fait des comptes fictifs et que ses explications étaient mensongères.

La société fut déclarée en faillite et Tiédemann mis en état d'arrestation.

L'information a établi que l'accusé avait au moyen de comptes fictifs, détourné des sommes considérables au préjudice de la société, sommes qu'il employa soit pour couvrir des pertes de jeu, soit pour régler des dépenses personnelles.

L'information a en outre établi que, le 22 février 1882, le sieur C..., de Lille, avait déposé entre les mains de l'accusé 75 actions de Paris-Lyon Méditerranée. Ces actions furent remises à la Banque de France comme garantie d'un prêt dont Tiédemann s'appropria une partie.

De l'examen des livres et de l'expertise à laquelle il a été procédé, il résulte que les détournements commis par Tiédemann, en moins d'une année, s'élèvent à plus de 450,000 francs, dont 127,000 environ s'appliquent à ses dépenses personnelles et le surplus à des pertes de bourse.

L'accusé a fait des aveux complets.

Après un réquisitoire et une plaidoirie dans lesquels le ministère public et la défense ont reconnu que l'accusé avait déployé dans ses falsifications d'écritures, et dès le premier jour de sa gestion, une telle habileté et une telle persévérance qu'il était absolument impossible que les membres du conseil de surveillance pussent apercevoir des falsifications commises par Tiedmann, le jury a rapporté un verdict de culpabilité, avec circonstances atténuantes.

Tiedmann avait d'ailleurs donné des ordres à son comptable pour que cette vérification d'écritures fût rendue illusoire.

A trois heures du matin, la Cour a rendu un arrêt qui condamne l'accusé à cinq ans de réclusion

Défenseur : Me Hattn.

2e affaire. — **Faux**

Les femmes Lambrez et Delpic sont acquittées.

Défenseurs : MMes Hatiu et D'Hooghe.

NORD

LES VOTES DES DÉPUTÉS DU NORD se sont répartis comme suit, dans la séance du mardi 29 mai :

1° Dans le scrutin sur le projet de loi portant ouverture au ministre de la guerre, sur l'exercice 1883, d'un crédit supplémentaire de 640.000 fr. applicable au chapitre 4 (états majors) :

Ont voté pour : MM. Bergerot, Brame, Cirier, Debuchy, Desmoutiers, Pierre Legrand, Masure, Outters, Plichon, des Rotours, Screpel, Trystram.

N'ont pas pris part au vote : MM. Bernard, de Marcère.

La Chambre a adopté.

2° Dans le scrutin sur la prise en considération des amendements de MM. de La Porte et Loubet, à l'article 4 du projet de loi sur la réforme judiciaire :

Ont voté pour : MM. Bergerot, Bernard, Brame, Debuchy, Desmoutiers, Girard, Giroud, Masure, Outters, Plichon, des Retours, Screpel, Trystram.

Ont voté contre : MM. Cirier, Pierre Legrand, de Marcère.

N'a pas pris part au vote : M. Guillemin.

La Chambre a adopté.

LE QUESNOY. — On annonce qu'à la suite d'une assez vive discussion avec le Conseil municipal, M. E. Dubois a donné sa démission de maire de la ville du Quesnoy, démission qui, assure-t-on, est acceptée par le préfet.

CAUDRY. — La commune de Caudry a été mise en émoi mardi, vers une heure du matin, par un incendie considérable, qui a détruit la majeure partie des bâtiments de la maison Louis Tofin et Ce (importante teinturerie et apprêts de tulles).

Le feu a été combattu par les pompiers et toutes les pompes des industriels de la commune.

Une enquête a été ouverte immédiatement, mais les causes de l'incendie n'ont pu encore être déterminées. Les bâtiments détruits sont assurés. Les pertes s'élèvent à un chiffre qu'il est impossible d'évaluer dès aujourd'hui, mais qui est certainement très élevé. A quatre cents mètres des bâtiments détruits, se trouve l'habitation de M. Emile Carpentier, beau-père de M. Toffin. Or, tandis que les pompiers étaient occupés à combattre le feu, un second incendie se déclarait dans les granges de M. Carpentier et les détruisait. Il n'est pas possible que ce sinistre soit la conséquence du premier. Le vent ne soufflait pas dans la direction des granges consumées, et ne peut avoir servi de véhicule aux flammèches.

HAUSSY. — Dimanche, vers quatre heures du soir, un cordonnier, nommé Devermelle, passant près de la rivière de Selles, au lieu dit le pont Bereau, distingua sous les eaux, le corps d'un enfant entraîné par le courant. Quoique la rivière fut profonde en cet endroit, Devermelle, sans hésiter, se précipita dans la rivière et eut bientôt ramené sur la berge le corps du nommé Ernest Azembre, âgé de trois ans et demi, dont les parents habitent le voisinage.

Le garde Jumeau passait; il prit l'enfant et le transporta à sa maison; un médecin, M. Leroy, fut mandé en toute hâte, mais quoi qu'il pût faire, il ne put rappeler à la vie l'enfant qui s'était noyé en jouant près de la rivière avec quelques petits camarades de son âge.

CLAIRFAYTS. — Lundi dernier, vers 5 heures du soir, les préposés des douanes Deloffre et Soris ont pris dans le village de Clairfayts une voiture attelée de 4 chevaux et chargée de 876 kilogs de tabac belge. La voiture était si bien arrangée, le conducteur paraissait si impassible, qu'il fallait la perspicacité que l'on connaît aux hommes qui composent actuellement la brigade de Clairfayts pour deviner la fraude.

Profitant de ce que Soris et Deloffre étaient monté sur sa voiture, le conducteur s'est sauvé à toutes jambes du côté de la frontière, qu'il a pu regagner.

ROSENDAEL. — *L'accident de la rue du Cap Horn.* — Léonie Benard, âgée de 26 ans, originaire de Znydcoote était mère d'un charmant petit garçon de 2 ans et 5 mois et habitait avec lui rue du Cap Hern et Rosendaël. La rue du Cap Horn est une des nouvelles rues du nouveau Rosendaël, près du Casino; ces voies ne sont pas encore pavées, le sable y règne en maître souverain et les voitures ne passent dans ces parages que lorsqu'elles ne peuvent faire différemment; aussi les enfants peuvent ils s'ébattre comme ils veulent dans la rue sans que les parents songent seulement un instant qu'il peut leur arriver un accident quelconque.

C'est cependant ce qui malheureusement s'est produit jeudi dernier et voici ce que l'enquête ouverte à ce sujet a consigné. Le jeune Noël jouait près de l'estaminet du *Cap Horn*, avec d'autres enfants, lorsque vint à passer un lourd chariot chargé de 9 fûts d'huile minérale et conduit par un domestique au service du sieur Vancostenobel.

Ce chariot avançait péniblement, vu le mauvais état de la route, et des secousses violentes faisaient tressauter les fûts d'huile. Probablement le petit garçon, regardant curieusement les efforts des chevaux, sera resté trop près de la voiture et un de ces forts cahots l'ayant fait dévier, une des roues renversa l'enfant et lui écrasa littéralement la tête. La mère sortait à l'instant même de chez elle quand l'accident se produisit. Décrire son désespoir est impossible; elle eut, la pauvre femme, le courage de faire reculer le camion pour arracher le corps sanglant de son enfant qu'elle emporta folle de douleur chez elle.

Il fallut l'arracher de force à cet horrible spectacle et établir une surveillance autour d'elle pour l'empêcher d'attenter à sa vie.

Quant au conducteur, tout jusqu'ici démontre qu'il n'y a pas de sa faute et que l'accident est dû à l'imprudence du pauvre enfant.

DOUAI. — Hier matin, M. Auguste Delacroix, crieur de journaux, se rendait à Lambres, lorsqu'arrivé à la hauteur de l'Entrée-des-Eaux, il aperçut un objet, assez volumineux, qui flottait dans la Scarpe.

Il voulut se rendre compte de la nature de l'objet qui dérivait, et il acquit bientôt la certitude qu'il se trouvait en présence d'un cadavre.

Il retira le corps avec l'aide du nommé Lemaire, maçon à Douai, et le déposa sur la berge.

Des passants reconnurent immédiatement le cadavre du sieur Henri Victoor, âgé de 23 ans, célibataire, mécanicien dans les ateliers de MM. Fourcy et Cie, à Corbehem.

Le malheureux s'était noyé huit jours auparavant, en sortant de l'estaminet Salembier, à Lambres.

C'est en voulant sauver son chien, tombé dans le canal, qu'il a trouvé la mort.

Victoor était un brave ouvrier qui sera regretté de ses chefs et de ses camarades.

FLINES. — Les incendies se succèdent à Flines avec une rapidité vraiment effrayante.

Hier encore, le feu a dévoré un magasin situé rue de l'Eglise et appartenant à M. Eugène Delhaye, dit *Talebourg*, marchand de bois et entrepreneur.

Les pertes, évaluées à 10,000 fr., sont couvertes par une assurance.

COLLERET. — Samedi, le jeune Julien Carlon traînait une petite voiture dans laquelle avait pris place sa petite sœur Virginie, quand, tout à coup, il lâcha les brancards du véhicule. Comme la pente est très rapide, la petite voiture continua à rouler et alla se précipiter dans un chemin creux. La petite Virginie a eu la colonne vertébrale fracturée et elle est morte presque aussitôt.

PAS-DE-CALAIS

LES VOTES DES DÉPUTÉS DU PAS-DE-CALAIS se sont répartis comme suit, dans la séance du mardi 29 mai :

1° Dans le scrutin sur le projet de loi portant ouverture au ministre de la guerre, sur l'exercice 1883, d'un crédit supplémentaire de 640,000 fr. applicable au chapitre 4 : « états-majors » :

Ont voté pour : MM. Ansart, Bouilliez-Bridou, Desprez, Fanien, Florent-Lefebvre, Graux, Hamille, Lefebvre duPrey, Levert, Ribot.

N'a pas pris part au vote : M. Ribot.

La Chambre a adopté.

2° Dans le scrutin sur la prise en considération des amendements de MM. de La Porte et Loubet, à l'article 4 du projet de loi sur la réforme de l'organisation judiciaire :

Ont voté pour : MM. Ansart, Bouilliez-Bridou, Fanien, Florent-Lefebvre, Graux, Hamille, Lefebvre du Prey, Levert, Ribot.

N'a pas pris part au vote : M. Desprez.

La Chambre a adopté.

ELECTIONS PROVINCIALES DU 28 MAI. — Suite des résultats.

Canton de Quiévy. — M. Daublin, libéral, est élu avec 249 voix.

Canton de Mons — Une place vacante. Deux candidats libéraux sont sur les rangs. M. Piron est élu par 725 voix. M. Lescarts obtient 557 suffrages.

Canton de Lens. — Un siége vacant. Deux candidats libéraux, MM. Cossée et Defnisseaux sont sur les rangs. M. Defnisseaux a été élu avec 556 voix, M. Cossée a obtenu 452 suffrages.

Canton de Pérusweiz. — M. Baugnies, candidat de l'Association libérale, est élu avec 368 voix.

Canton de Namur. — M. Manderbach, libéral, 1,292 voix; M. Dohet, catholique, élu, 1,434.

Canton d'Andenne. — M. Borguel, libéral, 384 voix; M. d'Aspremont-Lynden, catholique 306 voix.

Canton de Dinant. — M. Dapsens, bourgmestre d'Yvoir, est élu avec 582 voix ; M. Poncelet, catholique, 491 voix.

Canton de Nandrin. — M. Dimbourg, libéral, est élu par 382 voix, contre M. Dewautier, catholique, qui réunit 249 suffrages.

Canton de Gand. — M. Morel, candidat de l'Association libérale, est élu sans lutte avec 815 voix.

Canton de Beveren. — M. Rooman, catholique, est élu avec 194 voix.

Canton de Nederbrakel.— Une place vacante Deux catholiques sont sur les rangs. M. Dujardin est élu par 316 voix contre 159 données à son concurrent, M. Bewilde.

Canton de Herzele.— Pas de lutte. M. Dewyst, catholique, est élu avec 472 voix.

Canton de Thourout. — Pas de lutte M. Van Cauwen van Ockerhout, catholique, est élu avec 555 voix.

Canton de Basogne. — M. Dury, catholique, obtient 87 voix. Le candidat libéral, M. de Kessel, n'obtient que 65 suffrages.

Canton de Duffel.— M. Kumps, catholique, est élu par 386 voix. M. Vandewalle, libéral, obtient 70 voix.

Canton de Nassogne. — M. Dury, candidat catholique, est élu.

donnisr à Habarcq. Cet homme intrépide, sans se préoccuper du danger, s'élança à travers les flammes, et fut assez heureux pour ramener sains et saufs les quatre infortunés qui allaient être asphyxiés.

ARDENNES

RENWEZ. — On lit dans le *Courrier des Ardennes :*

« Un sieur Vallet, notaire à Reuwez, a pris la fuite, il y a quelques jours, laissant un passif énorme. Nous tenons, de personnes bien informées, que ce passif s'élève, pour le moment, à une somme de 1,200,000 francs; et ce n'est pas tout, malheureusement. »

LES PIGEONS VOYAGEURS

Dans son audience du 17 courant, le tribunal de simple police de Condé, dit l'*Eclaireur*, a rendu un jugement qui servira de leçon à ceux qui ne respectent pas assez la propriété d'autrui et qui poussent la cruauté jusqu'à tuer les pigeons voyageurs, ces intéressants volatiles.

Le 7 avril dernier, trois de ces oiseaux, appartenant à M. Emile Loriaux, mineur, demeurant à Vieux-Condé, membre de la Société colombophile *Bonne Espérance*, revenaient d'un lâcher et allaient rentrer au colombier, quand le nommé François Joseph Frère, cultivateur à Vieux Condé, au Mont de Copiémont, tira au vol un coup de fusil qui tua l'un des pigeons.

Le propriétaire déposa aussitôt une plainte. Après avoir entendu plusieurs témoins, M. le commissaire de police dressa procès-verbal contre le délinquant, qui fut traduit devant M. le Juge de Paix.

Le tribunal a condamné le sieur Frère à *quinze* francs d'amende et aux frais, et de plus à *cent* francs de dommages-intérêts, le propriétaire s'étant porté partie civile.

Espérons que cette condamnation protégera l'élevage colombophile, et qu'elle rappellera que ces volatiles sont dignes de la plus grande protection, vu les services qu'ils sont appelés à rendre en certaines circonstances.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 28 MAI. — Paul Vanpeyenage, rue d'Alma, fort Frasez, 103. — Georges Corman, rue de Maufait, cour Desprez. — Cécile Vanleynseele, rue du Fontenoy, cour Fontaine, 112. — Louis Rieder, rue Magenta, 20. — Sidonie Dendooven, rue des Filatures, cour Cornile, 4. — Jules Buysens, Grande-Rue, cour veuve Flipo, 6. — Augustin Geldhof, rue d'Arcole, 27. — Marie Lepoutre, rue de la Rondelle, 45. — René Hollande, rue de Lannoy, 129. — Maria Lameire, rue Decrème, 90.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 28 MAI. — Horent, présenté sans vie, rue d'Inkermann, 87. — Henri Capelle, 41 ans, marchand quincailler, rue de Lannoy, 9.

MARIAGES du 28. — Henri Tanghe, tisserand et Marie Meirhaeghe, tisserande. — Henri Baert, tonnelier et Marie Harleux, tisseuse. — Henri Verstraete, tisserand et Sophie Dewame bobineuse. — Félix Vander Eyden, tisserand et Nathalie Delaere, ménagère.

Convols funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille CAPELLE-CLAIRISSE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Henri-Joseph CAPELLE, lieutenant des Sapeurs-Pompiers de la ville de Roubaix, membre actif de la Société des Sauveteurs du département du Nord, décoré de la croix civique de Belgique, décédé à Roubaix, le 28 mai 1883, à l'âge de 41 ans et 4 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 31 courant, à 9 heures, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Lannoy, 9.

Les amis et connaissances de la famille DELESPIERRE SCREPONT, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Nathalie ECREPONT, veuve de Monsieur Louis DELESPIERRE, décédée à Mouveaux, le 28 mai 1883, dans sa 71e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux Convoi et Service de 2e Classe, qui auront lieu le jeudi 31 mai, à 9 heures 1/2, en l'église de Mouveaux. — L'assemblée à la maison mortuaire, hameau du Paradis, à 9 heures 1/4.

Les vous prient aussi d'assister à l'Obit du Mois de 2e classe, qui sera chanté en ladite église, le mardi 3 juillet 1883, à 9 heures 1/2.

BELGIQUE

UN TERRIBLE ACCIDENT A DOTTIGNIES

Hier, mardi, vers quatre heures de l'après midi, un épouvantable accident est venu subitement jeter la désolation dans la commune de Dottignies, qui célébrait sa kermesse annuelle par une course à voitures.

Le garde-champêtre avait été chargé de tirer le canon, en l'honneur de la fête.

Après quelques tentatives heureuses le canon vola soudain en éclat; le garde-champêtre fut atteint mortellement et ne tarda pas à expirer. On conçoit l'émotion que cet événement produisit dans la population.

La victime se nomme Jules Lefèbvre. Il était âgé d'une quarantaine d'années.

ELECTIONS PROVINCIALES DU 28 MAI. — Suite des résultats.

Canton de Chimay. — M. Daublin, libéral, est élu avec 249 voix.

Canton de Mons — Une place vacante. Deux candidats libéraux sont sur les rangs. M. Piron est élu par 725 voix. M. Lescarts obtient 557 suffrages.

Canton de Lens. — Un siége vacant. Deux candidats libéraux, MM. Cossée et Defnisseaux sont sur les rangs. M. Defnisseaux a été élu avec 556 voix, M. Cossée a obtenu 452 suffrages.

Canton de Pérusweiz. — M. Baugnies, candidat de l'Association libérale, est élu avec 368 voix.

Canton de Namur. — M. Manderbach, libéral, 1,292 voix; M. Dohet, catholique, élu, 1,434.

Canton d'Andenne. — M. Borguel, libéral, 384 voix; M. d'Aspremont-Lynden, catholique 306 voix.

Canton de Dinant. — M. Dapsens, bourgmestre d'Yvoir, est élu avec 582 voix ; M. Poncelet, catholique, 491 voix.

Canton de Nandrin. — M. Dimbourg, libéral, est élu par 382 voix, contre M. Dewautier, catholique, qui réunit 249 suffrages.

Canton de Gand. — M. Morel, candidat de l'Association libérale, est élu sans lutte avec 815 voix.

Canton de Beveren. — M. Rooman, catholique, est élu avec 194 voix.

Canton de Nederbrakel.— Une place vacante Deux catholiques sont sur les rangs. M. Dujardin est élu par 316 voix contre 159 données à son concurrent, M. Bewilde.

Canton de Herzele.— Pas de lutte. M. Dewyst, catholique, est élu avec 472 voix.

Canton de Thourout. — Pas de lutte M. Van Cauwen van Ockerhout, catholique, est élu avec 555 voix.

Canton de Basogne. — M. Dury, catholique, obtient 87 voix. Le candidat libéral, M. de Kessel, n'obtient que 65 suffrages.

Canton de Duffel.— M. Kumps, catholique, est élu par 386 voix. M. Vandewalle, libéral, obtient 70 voix.

Canton de Nassogne. — M. Dury, candidat catholique, est élu.

COURTRAI. — On lit dans le *Courrier de Courtrai :*

« Une dépêche, reçue hier de Zanzibar, nous apprend en même temps l'heureuse arrivée de la caravane des Pères missionnaires d'Alger, dont le P. Vyncke fait partie, et la mort de M. Auguste Taillieu, zouave-missionnaire.

» Les détails sur ce décès nous manquent jusqu'ici. Nous savions par de précédentes correspondances que la station de Tabora, composée de trois Pères et de deux auxiliaires, souffrait beaucoup des fièvres.

» M. Auguste Taillieu est le quatrième des anciens Zouaves Pontificaux de la Flandre Occidentale qui tombe en Afrique victime de son dévouement.

» Le courrier de Zanzibar, arrivé mardi soir, nous a apporté les meilleures nouvelles du poste établi à Tanganyka. »

PAS DE TEMPS A PERDRE

Si vous avez des dérangements d'estomac et du foie ; si la couleur de vos yeux est jaunâtre : si vos intestins ne fonctionnent pas régulièrement; si vous avez un appétit variable, les pieds et les mains généralement froids; la langue chargée ; si vous avez des boutons sur la figure et sur le cou, le sommeil inquiet, des aigreurs d'estomac, prenez des *Pilules Suisses.* — 1 fr. 50 dans toutes les pharmacies. 20300

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(Service télégraphique particulier)

La France et le Vatican

Rome, 30 mai.

Le *Journal de Rome* dit que la note française adressée au Vatican est conçue en termes conciliants, donnant des assurances précises pour la question religieuse.

Les déclarations de MM. J. Ferry et Martin-Feuillée, montrent que le gouvernement veut maintenir le Concordat et le budget des cultes sans restriction, et conserver ses bons rapports avec la Papauté. La France, en déchirant le pacte séculaire, qu'elle a avec Rome, repousserait une grande force nationale. Il faut qu'elle choisisse entre cette rupture ou le radicalisme violent et athée et la guerre ouverte avec le Vatican.

A Madagascar

Paris, 30 mai.

On assure qu'un autre vaisseau de guerre anglais a quitté Aden, allant à Tamatave.

L'Empereur Tu-Duc

Londres, 30 mai.

Le *Standart* reçoit de Vienne une dépêche annonçant que l'Empereur Tu Duc est décidé à se réfugier dans l'intérieur du pays, si l'escadre française apparaissait devant Huë.

BULLETIN DU COMMERCE

Télégrammes de MM. Van der Velde et Hennebond, communiqués par Jules Cauët :

Le Havre, 30 mai 1883.

Cours de clôture de New-York du 29 mai

Cotons

mai	juin	juil.	août	sep.	octob.	nov.	déc.
10.78	10.77	10.71	10.76	10.47	10.21	10 12	10.13

Ventes du jour : 54,000 balles. Marché soutenu.

Recettes du jour : 6,000 balles contre 3,000 en 1882 et 5,000 en 1881.

Total de la semaine : 16,000 balles contre 8,000 en 1882 et 16,000 en 1881.

Saindoux

avril	mai	juin	juil.	août	sep.	oct.	nov.
	11 60	11 69	11.74	11.69	11.63	11.50	

Maïs

avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
	65 3/4	61 3/4	66	67 1/4	68 1/4			

Cafés

juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	janv.
7.00	7 15	7.20	7.40	7 50	7.60		

Roubaix, le 30 mai 1883.

DÉPÊCHES COMMERCIALES

Dépêches de MM. Busch et Cie, du Havre, représentés à Roubaix, par M. Bulteau-Grymonprez :

Havre, 30 mai.

Ventes 350 b. Marché facile.

Liverpool, 30 mai

Ventes 6,000 b. Marché languissant.

New-York, 30 mai

Middling Upland, 10 13/16.

Recettes aux Etats-Unis 6,000 b.

Cotes en cents du Middling, classe américaine, à New-Orléans 10 3/16, à Savannah 10 1/4.

HOUBLONS

Londres, le 29 mai 1883.

Nous n'avons pas à annoncer aucun changement dans le marché, qui est encore toujours tranquille. La tendance des prix est en faveur des acheteurs, mais peu de transactions ont lieu.

Une baisse ultérieure des cours est empêchée très-probablement par la quantité limitée de houblons auprès du marché.

Les rapports des houblonnières sont excellents et la plante fait du progrès satisfaisant par suite du temps favorable.

De quelques districts on annonce la présence de moucheron, mais cela ne donne pas sujet à des craintes jusqu'à présent, en conséquence de l'apparence saine et forte de la plante.

Les perspectives pour la récolte nouvelle en Amérique sont aussi encourageantes.

BOURSE LINIÈRE. — Affaires très-limitées en dites de pays ; prix sans changement ; en lin de Russie, un peu plus d'affaires, la tendance des prix est plutôt en faveur des acheteurs. La production des lins s'écoule facilement, grâce aux anciens ordres ; mais la vente devient plus difficile, surtout pour les lins secs. En toiles, affaires calmes.

MARCHÉ AUX GRAINS du 30 mai (Communiqué par l'Hôtel-de-Ville.) — Baisse moyenne de 0 fr. 16 c. à l'hectolitre.

[illegible] 30 mai. — [illegible] du Cours [illegible] courant 26 50 juin 99 75 juil-août 84 25 [illegible] 26 75. — Seigle du pays : courant 18 .. ; juin 25 75; juil-août 57 .. ; 4 derniers 58 50. — Sarrasin [illegible] du cours : courant 50 .. ; juin 51 .. ; juil-août 51 10 4 derniers 51 75 ... — Seigle [illegible] 64 25 à 64 50. — *Sucres blancs* [illegible] 20 juin 62 75 juil-août 63 25 [illegible] 70 .. — *Sucres raffinés* [illegible] 50 à 100 50, [illegible] 9 derniers : courant 57 30 juin 57 60, [illegible]-août 58 50 4 derniers 59 75. — *Marque Corbeil* 19 ... — *Sucs* : courant 26 10, juin 25 à juillet, août 26 90 4 derniers 27 75. — *Sucres* : courant 17 ... juin 17 ... ; juillet-août 18 .. ; 4 derniers 19 25.

LA VILLETTE, 28 mai. — Bœufs amenés 2013 pièces 380; 1re qual. 1.90; 2e qual. 1.70; 3e qual. 1.38, prix moyens 1.55 à 1.68; Vaches amen. 611; p. 847; 1.78 à 1.58 1.85; prix moyens 1.15 à 1.82; Taureaux amen. 149; p. 380, 1.63, 1.44; 1.25; prix moyens 1.20 à 1.72, Veaux amen. 1365; p. 80; 2.30, 2.05 1.75; prix moyen, 160 à 2.30 Moutons amen. 16330; p. 40; 2.14, 1.94; 1.72; prix moyens 1.98 à 2.25. Porcs gras amen. 2002. p. 85, 1 44 1 38; 1.32 prix moyens 1.36 à 1.48

Marché aux huiles de Lille

Cours précédents

	Huiles (hectolitre)	Graines (hectolitre)	Tourteaux (les 100 k.)
[illegible]	85 ..	[illegible]	57 [illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	15 .. 16 ..	15 .. 16 .
Lin du pays	54 50 ..	20 .. 91	26 ..
Lin étranger	54 ..	30 .. 31	31 .. 25

Cours du 30 mai

Huile de colza	[illegible]
Huile épurée pour quinquet	[illegible]
Lin du pays	[illegible]
Lin étranger	[illegible]
Graines	51 50
Chanvre	[illegible]

LILLE, 31 mai — Sucre indien 88 degrés cours officiel .. ... Id. nos 7 à 9 .. . Id. en pains 6 k. no 1, 109 . Sucre numéro 3, ... Id. indigène no 3 .. . 3/6 betteraves disponibles .. ... Id. courant .. . Id. Graines disponibles .. .. Id. fin 1re qual. disponible . . 16 [illegible] 1re qual. courant .. .. Id. mélasse disponible 20 .. ; d. à livrer, premier .. .. Id. 4 janvier .. . [illegible] .. Id. 5 dernier . . Id. crochain ..

BERGUES, 28 mai — Blé froment 19 75; blé roux 17 65, blé nouveau . . ; blé prem. qualité 23 75; blé troisième qualité 18 75; seigle .. ..; orge 11 81; avoine 10 31; fèves 19 27, haricots 26 30, pois bleus [illegible] ; vesces .. ..; cameline .. ..; graine de lin 2e 60; colza d'été .. ..; colza d'hiver .. ..; pommes de terre 11 45 fromages vieux 110 ..; beurre le k. en bloc, 1re qual. 3 50; 2e qual. 2 70; 3e qual. . ..; beurre le kilo en pièce 2 80; œufs le cent, 7 70; lin le kil. 1f 1 64.

ORCHIES, 28 mai. — Blé blanc 1re qual. 20 ..; id. 2e qual. 18 75